

Année 2021-2022

Demande de validation des acquis personnels, des études, des expériences professionnelles en vue d'une inscription en MASTER

Remplir l'imprimé en 1 exemplaire et le retourner accompagné de toutes les pièces justificatives mentionnées
au verso **avant le 30 juin 2021**

à l'UFR DES SCIENCES DU LANGAGE DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ
Scolarité Sciences Humaines et Sociales
30, 32 RUE MEGEVAND - 25030 BESANCON CEDEX

Demande de validation des acquis personnels
 des études
 des expériences professionnelles

En vue d'une inscription en
 1^o année de master
 2^o année de master

Master et spécialité envisagés dans notre UFR en 2021/2022 _____

NOM USUEL _____ Prénom _____
NOM patronymique _____ Nationalité _____
Né(e) le _____ à _____
Adresse _____
Adresse tél : _____ N° tél _____

Baccalauréat ou titre donnant accès à l'enseignement supérieur (préciser le lieu et l'année
d'obtention) _____

Avez-vous exercé une activité professionnelle ou interrompu vos études pendant 1 an ou plus : oui non

Si oui, prendre contact avec le service Formation Continue et Alternance de l'Université :

tél : 03.81.66.61.21 Mail : sefocalniv-fcomte.fr

Cursus universitaire antérieur:

Années universitaires	Etablissements d'inscription	Examens préparés	Résultats

Voir au dos, pièces à joindre à la demande

Date :

Signature de l'étudiant :

Décision, après avis de la commission

Demande acceptée

Demande acceptée sous réserve d'obtention du diplôme en cours

Demande refusée pour la raison suivante _____

Besançon, le

Le directeur de l'UFR,
Pascal DUCOURNAU

Pièces à joindre à la présente demande de validation

1. Une enveloppe autocollante affranchie au tarif postal en vigueur (ou accompagnée de coupons réponses internationaux) et libellée à l'adresse de l'étudiant. Si vous le souhaitez, une réponse vous sera adressée par mail qui devra faire l'objet d'un accusé de réception de votre part (Inutile d'envoyer une enveloppe timbrée).
2. Lettre de motivation.
3. Curriculum vitae.
4. Copie des diplômes, titres ou certificats dont l'étudiant est titulaire.
5. Liste des matières étudiées et notes obtenues dans chaque matière pour chaque année de préparation des diplômes (copie des relevés établis par les établissements où les études ont été accomplies).
6. Copie des attestations de stage et ou d'emploi précisant le poste occupé, la fonction exercée, le niveau de responsabilité, la durée —
7. Pour une inscription en 1^o année de master, l'étudiant précisera s'il souhaite faire un master professionnel ou un master recherche et fournira dans le 2^o cas un sujet de recherche accompagné d'une brève argumentation.
Pour une inscription en 2^o année de master recherche, l'étudiant fournira un projet de recherche (en 2 à 3 pages avec une ébauche de bibliographie) ainsi que les travaux de recherche déjà effectués.
Pour une inscription en 2^o année de master professionnel, l'étudiant fournira un projet de stage professionnel.
8. Les étudiants étrangers fourniront un extrait d'acte de naissance ou une fiche d'état civil.
9. Les étudiants étrangers non francophones doivent certifier leurs compétences en français langue étrangère en fournissant le TCF (Test de Connaissance du Français) de niveau C1.
10. Tous les documents en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction effectuée par un traducteur juré de France ou un agent diplomatique, ou consulaire, en résidence dans le pays d'origine du candidat.

Pour information, niveau de français requis :

Licence 1 et licence 2 : 450 points TCF ou niveau DELF B2 avec un minimum de 70/100

Licence 3 et Master : 500 points TCF ou niveau DALF C1

L'accès au master nécessite une licence dans un domaine compatible avec celui du master. L'accès direct en 2^o année nécessite l'obtention de la 1^o année du même master. Dans tous les autres cas, une demande de validation doit être effectuée.

Attention : En cas de réponse favorable à leur demande, les étudiants d'une autre université française doivent solliciter le transfert de leur dossier universitaire (auprès de leur université d'origine).

En cas d'interruption des études, les étudiants doivent prendre contact avec le service de la formation Continue et Alternance afin de déterminer leur statut : Maison des étudiants de Besançon, 36A avenue de l'observatoire 25000 BESANCON
Contacts : service formation continue et alternance –SeFoC'AI
tél : 03.81.66.61.21
Mail : sefocalniv-fcomte.fr